



Procès-verbal du Conseil communautaire du 19 DECEMBRE 2022

Convoqué le 13 DECEMBRE, Salle BRASSENS LONGUYON, le Conseil Communautaire s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre JACQUE le 19 DECEMBRE à 18h.
La feuille de présence est vérifiée pour décompter exactement le nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents ainsi que les procurations.

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique)

ALLONDRELLE-LA-MALMAISON		
BASLIEUX		
BAZAILLES	MOSCATO	Pascal
BEUVEILLE	AZZARA	Jean François
BEUVEILLE	GUILIN	Pierre
BOISMONT		
CHARENCY-VEZIN		
COLMEY-FLABEUVILLE		
DONCOURT-LES-LONGUYON	GEORGES	Didier
EPIZ-SUR-CHIERS	WEISS	James
FRESNOIS-LA-MONTAGNE	THOMAS	Jean Luc
GRAND-FAILLY		
HAN-DEVANT-PIERREPONT	THOMAS	Jeremy
LONGUYON	JACQUE	JEAN PIERRE
LONGUYON	PERCHERON	Caroline
LONGUYON		
LONGUYON	SAILLET	JOSETTE
LONGUYON	WOJCIK	Jean Louis
LONGUYON		
LONGUYON	POLLRATZKY	Marc
LONGUYON	PIEDFER	Dominique
LONGUYON	FOULON	Nathalie arrivée à 18h10
LONGUYON	LECOINTRE	Christophe
LONGUYON	TROMBINI	Anne Marie
LONGUYON	BORASO	Michèle
LONGUYON	BIZOT	HERVE
LONGUYON	PAQUIN	Guy
LONGUYON		
LONGUYON	HIBLOT	Philippe
MONTIGNY-SUR-CHIERS	PIERRET	Jean-Jacques

OTHE	DELATTRE	Bernadette
PETIT-FAILLY	JIRKOVSKY	EDDY
PIERREPONT	MOINEAUX	JAMES
PIERREPONT	FAIETA	MICHEL
SAINT-JEAN-LES-LONGUYON	SIROT	Alain
SAINT-PANCRE	SAUNIER	René
SAINT-SUPPLET	JENNESSON	Remy
TELLANCOURT	ROESER	Daniel
VILLE-AU-MONTOIS	DEMUTH	J Pierre
VILLE-HOUDLEMONT		
VILLERS-LA-CHEVRE	DYE PELLISSON	Alain
VILLERS-LE-ROND	GILLARDIN	Eric
VILLETTE	DALLA RIVA	Jean PATRICK
VIVIERS-SUR-CHIERS		

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :
 CLAUDET E (ALLONDRELLE) – LESIEUR P (ville Houdlemont)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :

MULDER D (BASLIEUX) à GEORGES D (DONCOURT) – GRETHEN Philippe (Charency Vezin) à WEISS J (EPIEZ)- N FOULON (LONGUYON) à JL WOJCIK(LONGUYON) jusqu'à 18h10 – LAHURE E (LONGUYON) à PERCHERON C (Longuyon)- LAURENT C (Viviers sur Chiers) à R SAUNIER (ST PANCRE)

Ci-dessous le tableau récapitulatif et la liste détaillée des présences :

Récapitulatif		
Rappel du nombre de sièges	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	33 puis 34 à 18H10	Arrivée N FOULON
Nombre de suppléants présents (en lieu et place d'un titulaire)	2	
Nombre de procurations	5 puis 4 à 17H10	Arrivée N FOULON
Soit un total de votants potentiels de	40	

Le Président constate que le quorum est atteint.

1- Election du secrétaire de séance

Le secrétaire de séance est désigné au début de chacune des séances du conseil communautaire (Art L2121-15 CGCT)

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir délibéré
A l'unanimité,
Désigne, C PERCHERON secrétaire de séance**

2-Procès-verbal du conseil communautaire du 01 09 2022 ANNEXE 1 et 14 11 2022 ANNEXE 2

Vous trouverez en annexe les projets de procès-verbal (Annexe 1 et 2)
La rédaction définitive sera ratifiée en séance le 19 DECEMBRE 2022

DEL 22-70

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir délibéré
A l'unanimité,
- Décide de valider la rédaction du pv du 01 09 2022**

DEL 22-71

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir délibéré
A l'unanimité,
- Décide de valider la rédaction du pv du 14 11 2022**

3- AAGV : remboursement anticipé du prêt- Décision modificative et caution DEL 22 -72**Présentation J WEISS****• Remboursement anticipé du prêt**

La T2L a repris au 1^{ER} JANVIER 2017 le prêt pour l'aire des gens du voyage auprès de dexia Crédit Local, indexé sur le LEP + 1.15%.

Depuis le 1^{er} aout 2021, le taux du Livret d'Epargne Populaire (LEP) est passé de 1% à 4.6%. Cette hausse devrait se poursuivre et entrainer une dégradation du taux d'intérêt du prêt.

Au 1^{er} décembre 2022, montant du capital : 185 166.41€.

Date dernière échéance : 01/07/2029

Dexia propose une indemnité de remboursement anticipé dérogatoire au 1^{er} janvier 2023 de 14 500€. Ce montant peut légèrement varier.

J WEISS :Cela représente une économie de 60 000€ sur les 6 ans à venir

Pour comparaison : en 2023 les intérêts se monteront à 9845.71€.

Il est proposé au Conseil de solder ce prêt dans les conditions DEXIA avec nécessité de

prendre la Décision Modificative suivante :**Objets :** REMBOURSEMENT ANTICIPE PRET AIRE**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
1641 (16) - 524 : Emprunts en euros	178 308,38		
2313 (23) - 251 - 2202 : Constructions	-178 308,38		
	0,00		

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
6688 (66) - 524 : Autres	16 000,00		
678 (67) - 811 : Autres charges exceptionnel	-16 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

- **Décision Modificative**

Pour pouvoir rembourser les cautions des usagers de l'aire des gens du voyage (105€ la caution), avant le vote du budget, il est nécessaire d'ouvrir les crédits suivants :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
165 (16) - 524 : Dépôts et cautionnements r	484,96	165 (16) - 524 : Dépôts et cautionnements r	484,96
	484,96		484,96
Total Dépenses	484,96	Total Recettes	484,96

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir délibéré
A l'unanimité,**

- Décide de valider cette proposition de remboursement anticipé du prêt, d'accepter la réalisation de la décision modificative et d'ouvrir les crédits nécessaires au cautionnement des usagers de l'aire

3- Tarifs publics- 2023 DEL 22 - 73

- **OM- déchèterie et bacs**

Par délibération n 22-48 du 1/09/2022, la T2L avait décidé d'augmenter à compter du 01/10/2022 ses tarifs concernant les bacs OM. A ce jour, il est proposé au Conseil de maintenir les tarifs 2022 pour l'exercice 2023

TARIFS OM 2023	
BACS, COMPOSTEURS ET CARTES PRO	
CAPACITES	TARIFS
120L (1 ou 2 personnes)	28 €
240L (3 ou 4 personnes)	41 €
360L (4 personnes et +)	55 €
400L Composteur	50 €
770L Collectif	160 €
Carte pro T2L (accès déchèterie)	150 €
Carte pro hors T2L (accès déchèterie)	300 €

- Aire d'Accueil Gens du Voyage

OBJET	TARIF 2022	TARIF 2023
Redevance Journalière forfaitaire d'occupation	4.20 €	4.50 €
Cautions	105,00 €	105,00 €
Fluides :		
KWh d'électricité/emplacement	0.18 €/KWh	0.25 €/KWh
m ³ d'eau	4.00 €/m ³	4.60 €/m ³
Pénalités journalières par jour d'infraction	51,00 €	51,00 €

Il est proposé au conseil de VALIDER LES TARIFS présentés ci-dessus et de maintenir la tarification du matériel détérioré pour l'année 2023 :

BLOC SANITAIRE :	
Tuyauterie, plomberie	60,00 €
Pommeau de douche	50,00 €
Chasse d'eau	200,00 €
Robinet évier	150,00 €
Porcelaine WC à la turque	280,00 €
Chauffe-eau	330,00 €
Porte	900,00 €
Serrure (complète avec poignée)	380,00 €
Barillet	80,00 €
Mitigeur douche	145,00 €
Bac à laver (évier)	250,00 €
Eclairage bloc sanitaire	50,00 €
Graffiti, tag	15,00 €

Insalubrité des sanitaires	20,00 €
EMPLACEMENT :	
Trou dans le sol	30,00 €
Etendoir	150,00 €
Fil à linge	10 €
Compteur eau/électricité	870,00 €
Prise d'eau	110,00 €
Prise électrique	50,00 €
Trou dans les murs	50,00 €
Clé	10,00 €

Arrivée de N FOULON (34 PRESENTS- 4 POUVOIRS ET 2 SUPPL2ANTS ; 40 VOTANTS)

J MOINEAUX : on devrait augmenter un peu plus en raison du coût de l'électricité, des matières premières

J WEISS : le prestataire a à sa charge les dégradations.

- **Pour info Périscolaire :**

Par délibération n° 22-34 en date du 11/07/2022, des tarifs ont été fixés pour l'année scolaire 2022-2023. Il appartiendra au Conseil de se prononcer en juillet 2023 pour l'année scolaire 2023-2024.

J WEISS : lors d'un conseil en juin, nous validerons des tarifs pour l'année scolaire 2023-2024 . les parents seront ainsi informés avant la rentrée .

- **Piscine**

Tarifs 2022 du 01/01 au 04/09/22

TICKETS	VALEUR	NOMBRE	RECETTES
Enfant carte x10	13,50 €	29	391,50 €
Enfant ticket x1	1,60 €	1496	2 393,60 €
Adulte carte x10	26,50 €	47	1 245,50 €
Adulte carte x20	48,50 €	21	1 018,50 €
Adulte carte x 30	71,00 €	11	781,00 €
Adulte ticket x1	2,90 €	1775	5 147,50 €
Bonnet de bain	1,10 €	215	236,50 €
Aquabike - Aquatraining carte x10	110,00 €	82	9 020,00 €
Aquabike - Aquatraining ticket x1	12,70 €	51	647,70 €
Natation Adulte - Aquagym carte x10	60,00 €	102	6 120,00 €
Natation Adulte - Aquagym carte x30	160,00 €	12	1 920,00 €
Natation Adulte - Aquagym ticket x1	6,80 €	95	646,00 €
Natation Enfant ticket x1	4,67 €	143	667,81 €
Natation Enfant carte x30	140,00 €	74	10 360,00 €
RECETTES TOTALES			40 595,61 €

Il est proposé au Conseil de pratiquer cette augmentation à compter du 01/01/2023 :

TICKETS	VALEUR	NOMBRE	RECETTES
Enfant carte x10	14,00 €	29	406,00 €
Enfant ticket x1	1,70 €	1496	2 543,20 €
Adulte carte x10	27,50 €	47	1 292,50 €
Adulte carte x20	50,00 €	21	1 050,00 €
Adulte carte x 30	73,00 €	11	803,00 €
Adulte ticket x1	3,00 €	1775	5 325,00 €
Bonnet de bain	1,20 €	215	258,00 €
Aquabike - Aquatraining carte x10	115,00 €	82	9 430,00 €
Aquabike - Aquatraining ticket x1	12,90 €	51	657,90 €
Natation Adulte - Aquagym carte x10	62,00 €	102	6 324,00 €
Natation Adulte - Aquagym carte x30	165,00 €	12	1 980,00 €
Natation Adulte - Aquagym ticket x1	7,00 €	95	665,00 €
Natation Enfant ticket x1	4,80 €	143	686,40 €
Natation Enfant carte x30	145,00 €	74	10 730,00 €
RECETTES TOTALES			42 151,00 €

J MOINEAUX : on sait à combien s'élève le déficit ?

J WEISS : c'est difficile depuis 3 ans. On peut compter entre 280 000 et 350 000. On saura au mois de janvier

- Tarifs encarts publicitaires

Par délibération n 22-12 du 10/03/2022, la T2L décidait de déterminer les tarifs des encarts publicitaires laissés dans les supports de communication de la T2L comme suit :

100€ pour 1/8^{ème} de page, 150€ pour ¼ et 200€ pour ½.

Il est proposé au Conseil de maintenir ces tarifs pour l'année 2023.

Il appartiendra au Conseil de valider ces tarifs à compter du 01/01/2023

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

A l'unanimité,

- Décide de valider ces tarifs et de les appliquer à compter du 1^{er} janvier 2023

- Piscine- remboursement cartes – régie DEL 22-74

Il est nécessaire de rembourser la somme de 111.99€ à Madame Sabine PIERRET.

Elle a acheté une carte de cours à 140 euros soit 4.66€ le cours.
Elle a utilisé 6 cours donc il faut rembourser 111.99€ (4.66*24=111.99 euros)
des cours non effectués.
Ce remboursement se fera sur l'article 6718 fonction 413

Il appartiendra au Conseil de valider ce remboursement

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

Avec 39 POUR 1 ABSTENTION (JJ PIERRET)

- Décide de valider ce remboursement

4- PERSONNEL – transformation et création de postes DEL 22-75

Il appartiendra au Conseil de transformer et créer des postes en raison d'avancement de grade :
Il conviendra de transformer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe de 30h en un poste d'adjoint principal 1^{ère} classe 30 heures au 01/01/2023 et de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe 22h00 (CEC)

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

A l'unanimité,

- Décide de transformer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe de 30h en un poste d'adjoint principal 1^{ère} classe 30 heures au 01/01/2023 et de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe 22h00

5- Convention PIMMS – année 2022 DEL 22-76

La convention établie en 2021 avec le PIMMS arrive à échéance. L'année 2021 a été subventionnée mais pas encore l'année 2022. Il s'avère qu'en 2022, le Pimms a assuré seulement 5 permanences en février et mars 2022.

Le montant annuel de la subvention pour une année et 52 permanences est fixé à 3000€

Le Président propose au Conseil de verser 300€ de subvention pour les 5 permanences tenues au sein de la MFS.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

A l'unanimité,

- Décide de verser 300€ de subvention pour les 5 permanences tenues au sein de la MFS.

6- Demande de subvention RESTOS DU CŒUR DEL 22-77

L'association des Restos du Cœur sollicite la CCT2L pour l'obtention d'une subvention. Elle précise que sur l'ensemble de la CCT2L, l'association a distribué à 51 familles soit 100 personnes en été et

62 familles soit 113 personnes en hiver 20637 paniers repas, pour un coût de 22 700 euros. L'ensemble des moyens que l'association collecte ne couvre pas les besoins financiers d'accompagnement des plus fragiles. Elle demande une aide de 2000€ pour 2023.

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir délibéré
A l'unanimité,**

- Décide de VERSER UNE AIDE DE 2000€ à l'association Les Restos du Coeur

7- Demande de subvention ALCB DEL 22 - 78

Depuis une année, la bibliothèque offre aux élèves des écoles de la maternelle à la 3^{ème} une initiation à la lecture : lectures, films, vidéos, prêt gratuit de livre à chaque enfant et accès gratuit à tous les écoliers et collégiens de la T2L.

La bibliothèque renouvelle régulièrement l'achat de livres jeunesse. Et pour ce faire, elle sollicite une aide exceptionnelle de 400€ par année.

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir délibéré
A l'unanimité,**

- Décide de verser une subvention exceptionnelle de 400€ à l'ALCB

8- Reprise EP lotissements Allondrelle la Malmaison et Beuveille

Faisant suite aux travaux de mise en place et de mise en fonctionnement du réseau d'éclairage public sur le lotissement ,

Considérant que les lotissements ont été réalisés conformément aux prescriptions techniques, que les plans de recolement géoréférencés ont été transmis au bureau d'étude, que les résultats d'essais réalisés sur le contrôle de l'installation sont conformes,

- **Demande de reprise de l'Eclairage Public d'un lotisseur de Beuveille pour le lotissement la Goulette DEL 22 - 79**

Un lotisseur privé demande la rétrocession du réseau Eclairage Public sur la commune de Beuveille.

Le rapport APAVE du 18/11/2022 précise qu'aucune non-conformité n'a été identifiée

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir délibéré
Avec 38 POUR 2 ABSTENTIONS (AZZARA JF et P GUILIN)**

- Décide de la reprise de l'éclairage public du lotissement « la goulette »

- **Demande de reprise du réseau EP par la CCT2L de la commune d'Allondrelle la Malmaison – Lotissement tranche 2 « Bois la Dame » DEL 22-80**

La commune sollicite la rétrocession. Un rapport de vérification a eu lieu le 25 novembre 2022. Il ne relève aucune non-conformité

La programmation et l'acquisition sur city app – télégestion seront facturées si elles ne sont pas déjà réalisées (environ 200€ TTC par candélabre en 2022).

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

Avec 38 POUR 1 ABSTENTION (CLAUDET E)

- Décide de la reprise de l'éclairage public du lotissement BOIS LA DAME tranche 2

9- Marché de Maitrise d'œuvre pour la construction d'une restauration scolaire- Périscolaire de Tellancourt DEL 22 -81

Présentation J Weiss

Une consultation a été lancée afin de recruter un AMO pour ce projet de construction d'un restaurant scolaire sur le site de Tellancourt.

Le cabinet d'architecte Gilles PROT a répondu à la consultation et propose une part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux fixée à 650 000€ HT, soit 780 000€ TTC, et un taux de rémunération de 10% soit 65 000 euros HT (+13 000€ de TVA, soit 78 000€ TTC). Ses missions seront :

- Etudes d'esquisse
- APS
- APD
- Etudes de projet
- Assistance Marché de travaux
- Visa et Exe
- Direction de l'exécution des travaux
- Assistance aux opérations de réception

J WEISS : la population scolaire est en baisse sensible et il nous faut conforter les sites qui fonctionnent bien.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

Avec 39 POUR 1 ABSTENTION (D ROESER)

- Décide de valider ce recrutement

10-Rapport d'activités 2021- OM- VEOLIA ANNEXE 3 DEL 22-82

Le rapport annuel d'activités 2021 VEOLIA est présenté aux conseillers communautaires.

Il comporte l'organisation des services, le bilan des collectes Om et sélective, le bilan des tonnages déchets ménagers, collecte sélective et objets encombrants, un bilan des tonnages de la déchèterie de Longuyon, ainsi qu'un bilan sécurité et financier.

Il appartiendra au Conseil de prendre acte de ce rapport.

Le Conseil Communautaire,
Après avoir délibéré
PREND ACTE DU RAPPORT PRESENTE

JP DEMUTH : ils ne sont pas passés la semaine dernière sur Ville au Montois
JP JACQUE : il faut prévenir ALISSIA

Questions diverses

- Fermeture de créneaux horaires de sites d'accueil périscolaire

J WEISS : il faudra refaire un inventaire en janvier et on aura à décider de fermer ou maintenir. Certains sites, conformément à la délibération prise par la T2L, n'ont pas un effectif moyen de 3 enfants sur 3 mois lissés.

- Marché SDE 54/ IRVE

JJ PIERRET : le marché a été attribué à SDEL LUMIERE pour 1 293 032€ HT ; un COPIL sera installé. J'en fais partie en tant que VP du SDE 54 ; il y aura à travailler sur un schéma d'implantation des bornes entre le SDE, le CD54 et la métropole du Grand Nancy.

La séance est levée à 18H27

Le secrétaire de séance
C PERCHERON

Le Président
JP JACQUE

Le Président

